

Voix des Métaux

"SYNDICALISME
MAGAZINE"

CHAQUE MOIS
EN HÉLIO

LISEZ-LE
DIFFUSEZ-LE

Organe de la Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie C.F.T.C. - 5, rue Mayran - Paris (9^e)

A PARIS

les 19-20-21 octobre

LE 32^e CONGRÈS FÉDÉRAL MÉTAUX

souignera...



PAR L'ACTION, L'ÉDUCATION, L'ORGANISATION
LA FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE



LES EXIGENCES

DÉMOCRATIQUES

DES TRAVAILLEURS

LA C.F.T.C. MÉTAUX ET LE RÉFÉRENDUM

La Fédération fait sienne la position définie au Conseil confédéral du 29 septembre qui, dans son souci de voir se réaliser une véritable démocratie,

« Constate que l'évolution du régime dont le prochain référendum ne constitue qu'une nouvelle étape dans l'établissement d'un pouvoir de plus en plus personnel, justifie dans le fait les positions du Congrès confédéral de 1959 ;

Déclare qu'une Centrale syndicale a le devoir de faire prendre conscience par l'opinion publique des exigences d'une vie démocratique réelle ;

Souligne que ces exigences comportent sans nul doute, un pouvoir exécutif trouvant dans sa stabilité et son autorité l'efficacité indispensable mais également pour la représentation nationale, les moyens concrets et non moins efficaces d'orienter et de contrôler l'exécutif...

Demande aux travailleurs de s'inspirer notamment de ces principes pour arrêter le choix politique qu'il leur appartient de faire en tant que citoyens à l'occasion du prochain référendum ».

● Durant trois journées, les délégués des syndicats de la métallurgie de France seront rassemblés à Paris. Venus de toutes les régions du pays, des secteurs industriels les plus divers, des entreprises de toutes tailles, ils viendront en militants conscients de leurs responsabilités devant la classe ouvrière :

— Apporter les problèmes, les préoccupations des travailleurs ;

— Donner leur point de vue sur l'action menée, les positions prises durant deux années.

mais aussi :

— Préparer l'avenir, discuter des orientations à prendre, des revendications à formuler et à défendre, des attitudes à déterminer ;

— Mettre en place les responsables qui, durant un mandat de deux années, auront à assurer la vie de la fédération, et conduire son action.

● Tâche importante que celle du délégué au congrès car il témoigne de la démocratie syndicale, en même temps qu'il construit et exprime les exigences démocratiques des travailleurs dans tous les domaines.

C'est parce que la démocratie est un vain mot :

— que la classe ouvrière reste dans son état de dépendance, de servitude, que tout pouvoir réel lui est contesté ;

— que les travailleurs de ce pays ont à défendre en permanence leur droit au travail, des conditions de vie normale ;

— que les libertés sont sans cesse bafouées ;

— que la conduite de ce pays est assurée par un homme omnipotent, rejetant tout contrôle, annihilant toute opposition, considérant que lui seul possède la vérité, et qu'il suffit qu'on l'applaudisse pour que la démocratie règne.

● C'est parce que nos exigences démocratiques sont grandes, que conscients des insuffisances ou des absences de démocratie dans le pays, nous voulons lors du Congrès :

— montrer ce qu'est la démocratie syndicale ;

— affirmer notre conception d'une démocratie réelle.

IL NE PEUT Y AVOIR DE DÉMOCRATIE SANS LE PEUPLE, ELLE DOIT ÊTRE RÉALISÉE AVEC LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE.

DES INVITÉS INATTENDUS !

LE 18 septembre 1962 est une date qui restera gravée longtemps dans la mémoire des travailleurs Berliet, et probablement plus longtemps encore dans celle de la direction. A l'appel des syndicats C. G. T. et C.F.T.C., 5 à 6 000 ouvriers et mensuels débrayèrent et se rendirent en cortège au nouveau « Centre d'Etudes et de Recherches », dont l'inauguration était prévue ce jour-là.

La direction Berliet avait bien fait les choses. Emile Roche, président du Conseil économique, trois préfets, un ou deux généraux, un amiral (sic), quelque 80 journalistes, bref, tout le dessus du panier était invité à cette grandissime présentation.

Hélas ! pourquoi fallut-il que ce jour radieux fut troublé, et que tout le gratin de notre société se fût trouvé brutalement mêlé à une intervention des plus vulgaires, et tout à fait hors programme ? On aime l'imprévu, d'accord, mais à ce point-là...

Le grain de sable...

Pour la petite histoire, nous sommes obligés de signaler que, depuis quelque temps, des signes évidents de mécontentement se manifestaient parmi le personnel. Comme qui dirait un grain de sable dans la mécanique. Revendications systématiquement repoussées, mutations avec pertes de salaire, promesses fallacieuses, etc... le tout couronné par un bla bla général où le directeur du personnel était passé maître. Toute cette mutarde patronale avait fini par monter au nez des travailleurs au point de les incommoder. On avait donc décidé pour le jour J de l'inauguration, d'aller tous y participer.

Une intervention imprévue !

A 10 h. 30, donc, le cortège des grévistes se rassembla et, dans un ordre parfait, se rendit au Centre d'Etudes et de Recherches. Rapidement, la foule se rassembla devant l'entrée d'honneur, où les quelques C. R. S. et gendarmes de service eurent quelque peine à prendre une allure dégagée au milieu de cette foule en bleus de travail.

Le plus beau fut évidemment l'arrivée des officiels au milieu de tout ça. Passant entre deux haies de bleus et de blouses, leur sourire contraint faisait peine à voir.

Mais l'affaire avait se corser. Comme les travailleurs l'avaient décidé, une délégation demanda à être reçue par les personnalités.



Il y eut sans doute quelques flottements, sur lesquels nous jetterons un voile pudique. En fin de compte, six de nos camarades se retrouvèrent au milieu des invités. Discours officiels, applaudissements polis, puis, tout de go, Emile Roche propose aux

représentants des travailleurs de prendre la parole. Avec, derrière la tête, la certitude de leur avoir joué un bon tour... Petit futé, va !...

C'est alors qu'il y eut comme un défaut. Un de ces instants qui comptent dans la vie d'un président-directeur général...

« C'est d'accord, nous avons quelque chose à dire. » C'est notre camarade Thivolet, délégué C.F.T.C., qui venait de parler.

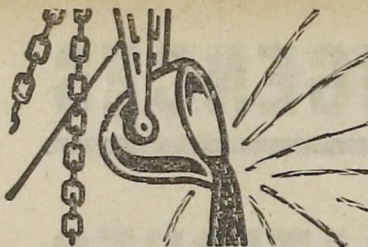
Ça vaut tout l'or du monde

Un ange passa, visiblement à l'aise dans le silence qui suivit. Et ce fut le discours, solidement argumenté, et fort applaudi par une salle pourtant acquise au patronat.

Un discours, au cours duquel notre camarade démontra que, si les travailleurs ne sont pas contre le progrès technique, ils veulent en être les bénéficiaires, et il rappela nos revendications pour une classe ouvrière plus heureuse, plus libre, plus responsable.

Cette intervention ne réglera pas tous les problèmes, il s'en faut. Elle aidera peut-être, par l'impression profonde qu'elle a produite, à une plus juste compréhension des choses.

Et puis la morale de tout cela m'a été donnée par un compagnon qui revenait de la « fête » avec moi : « Tu vois, mon vieux, ceux qui ne sont pas sortis, je les plains. Pour un ou deux billets de mille, ils ne connaîtront jamais la joie de se trouver au coude à coude avec les copains, de vibrer avec une foule qui chante son espérance sur l'air des lampions, d'être sorti avec les potes, quoi ! Et ça, ça vaut tout l'or du monde... ».



métallurgie actions informations

• LICENCIEMENTS A REMINGTON (CALLUIRE)

Le désordre et l'illégalité sous l'œil bienveillant des pouvoirs publics. Ainsi peut se résumer la situation à la Remington-Rand de Calluire (Rhône).

Le Comité d'établissement apprend soit par la presse, soit par des « on dit », ce que la direction devrait lui apprendre, conformément à la loi, dans une réunion régulière avec discussion.

300 licenciements sont annoncés pour le 2 novembre. Aucune garantie pour le reste du personnel.

Devant cette situation, l'ensemble des salariés a débrayé vendredi 21 septembre.

Ils ont trouvé la préfecture solidement gardée et vide de ses responsables.

Ils ont tenu un meeting au cours duquel ils ont réaffirmé leur volonté de s'opposer à cette gabegie, et de défendre leur droit au travail. L'action se poursuit avec force contre les licenciements.

• UN POINTAGE PARTICULIER

Aux établissements Bodet, à Fromentines (Maine-et-Loire), une note de service de la direction interdit au personnel... d'aller aux W.-C. avant 9 heures du matin et, de plus, durant les heures où ce déplacement est autorisé il faut pointer pour s'y rendre. Une pendule de pointage est spécialement affectée à cette tâche près de la porte conduisant aux W.-C., les cartons sont relevés de temps en temps et occasionnement de copieuses « enqueu-

lades » aux usagers trop fréquents.

C'est un fait parmi tant d'autres dans cette entreprise où une section C.F.T.C. est démarrée récemment et où les élections de délégués sont demandées.

• LES METALLOS DE LA LOIRE-ATLANTIQUE PREPARENT LEUR CONGRES

Dans la Loire-Atlantique, les employeurs durcissent leurs positions et passent à l'offensive dans de nombreuses entreprises. Que ce soit chez Chambon, chez Gérard ou aux A.C.M., les directions multiplient les atteintes au droit syndical : tentatives de licenciements de syndiqués ou de délégués, limitation du temps de délégation, etc. Parallèlement, se multiplient les « punitions », et les cas sont nombreux (Brissonneau, Lemer, Basse-Indre, etc.). Dans cette dernière entreprise, les travailleurs ont répondu par une grève durant déjà depuis deux semaines, refusant de se soumettre à l'arbitraire patronal, refusant la politique des sanctions camouflées par celle des « relations humaines ».

Ces problèmes, ceux de l'emploi, du pouvoir d'achat et de nombreux autres seront évoqués lors des congrès régionaux métaux qui se tiendront à Nantes et Saint-Nazaire, respectivement les 6 et 28 octobre prochains.

• PENDANT 9 JOURS GREVE TOTALE CHEZ BONNEAU, A VIENNE

Pour l'augmentation des salaires, pendant 9 jours, les travailleurs de Bonneau, animés par

une section C.F.T.C. dynamique, ont réalisé une grève totale.

Résultat : 0,10 NF de l'heure pour tous et 0,30 NF pour certains camarades particulièrement défavorisés, et une nouvelle grille est à l'étude.

Bravo les copains ! Vous avez su montrer que même dans les « petites boîtes » la défense de la condition ouvrière peut s'effectuer avec un syndicalisme qui sait conduire la lutte.

• ÇA CONTINUE DANS LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE

Réductions d'horaires dans l'industrie des semi-conducteurs (transistors, diodes), Radiotechnique à Caen et Sesco (ex-Thomson) à Orléans. Les causes : gaspillage des investissements, manque de prévisions patronales, importations américaines à des prix inférieurs aux prix de revient, etc., etc.

Et pendant ce temps, encore deux nouvelles usines en démarrage à Cherbourg et à Aix-en-Provence... pour fabriquer des semi-conducteurs. Un espoir qui risque d'être décevant pour les travailleurs.

VOIX DES METAUX

Rédaction-Administration :
5, rue Mayran, Paris 9^e
Tél. TRU. : 14-50

Le Gérant : J. MAIRE.

IMPRIMERIE SPECIALE
« VOIX DES METAUX »
5, rue du Cornet, Le Mans

Travail exécuté par des syndiqués

L'action pour...

Avec octobre commence une période intense d'action syndicale, une période qui doit voir, sous l'impulsion de notre C.F.T.C.-Métaux, les travailleurs mobilisés sur des objectifs revendicatifs clairs et précis.

Chaque adhérent, chaque militant, doit, sans pour cela abandonner ses préoccupations propres à son entreprise ou à son atelier, avoir présents à l'esprit les objectifs d'action généraux du mouvement.

Parmi ceux-ci il faut souligner :

• LE S.M.I.G. A 2,42 NF

La C.F.T.C. a demandé l'indexation du S.M.I.G. sur l'évolution de l'indice moyen des taux de salaire calculé par le ministère du Travail. Cet indice était -- base 100 en 1946 -- de 315 au 1^{er} juillet 1950, de 976 au 1^{er} juillet 1960, soit une augmentation de 210 %.

Le S.M.I.G. à 78 fr. au 1-9-50 doit, en appliquant la majoration, être porté à 2,42 NF.

L'action pour un vrai salaire minimum interprofessionnel garanti est l'affaire de tous et non seulement de ceux dont le salaire est inférieur à ce chiffre.

• UNE VERITABLE SECURITE SOCIALE

La Sécurité sociale est une conquête de la classe ouvrière, et depuis 1958 notamment des coups très durs sont portés à cette institution :

- des prestations ont été réduites ;
- le système de S.S. compliqué ;
- les pouvoirs des administrations réduits.

Les élections du 6 décembre prochain pour le renouvellement des conseils d'administration doivent être l'occasion de faire connaître nos positions pour une Sécurité sociale véritable. Elles doivent exprimer la confiance des travailleurs de ce pays envers la C.F.T.C.

Tous les travailleurs, tous les adhérents se doivent de tout mettre en œuvre pour un succès C.F.T.C. le 6 décembre.

• LA REDUCTION DE LA DUREE DU TRAVAIL

Tout en continuant d'insister sur la 4^e semaine de congés payés pour laquelle des succès sont encore enregistrés, nous appuierons particulièrement sur la réduction hebdomadaire du temps de travail (vers les 40 heures en 5 jours) :

- la santé des travailleurs l'exige ;
- les exigences en matière de culture, de repos réel l'imposent ;
- l'évolution des techniques la rend possible ;
- c'est déjà réalisé dans de nombreux pays.

• POUR UNE EXTENSION DES DROITS SYNDICAUX

Sans organisation syndicale, pas de défense réelle des travailleurs ; Toute atteinte aux libertés syndicales va à l'encontre de l'intérêt des travailleurs ;

Notre action C.F.T.C. Métaux doit s'accroître en ce domaine : pour la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise ; contre les brimades, sanctions et licenciements envers les militants et responsables syndicaux.

RIEN NE PEUT CHANGER

RIEN NE PEUT S'AMELIORER SANS QUE CE NE SOIT DU A L'EFFORT DE CEUX QUI ONT A EN BENEFICIER.

DE NOUVEAUX LICENCIEMENTS à la C. I. M. A. à Saint-Dizier

« Tout va bien sur le plan de l'emploi, sauf quelques « poches » par-ci par-là », disent les statistiques et les spécialistes qui les établissent.

Or, la vie nous montre qu'il en va tout autrement, et c'est dans chaque numéro de notre journal que nous avons à parler de licenciements, de réductions d'activité, de fermeture d'usines.

Electro-ménager, mécanique... pratiquement tous les secteurs y passent. C'est maintenant, et à nouveau, au tour du machinisme agricole. Après Massey Ferguson à Marquettes, Case à Vierzon, C.I.M.A. à Croix, l'usine de Saint-Dizier de ce trust américain de l'International Harvester (ex C.I.M.A.) est, une fois de plus, à ce triste honneur, et 200, 400 travailleurs sont menacés de licenciement dans les jours et les semaines qui viennent.

La situation se sera précisée quand paraîtront ces lignes, mais déjà, tant les travailleurs de la C.I.M.A. que l'ensemble de la population expriment leur volonté de sortir de ce marasme qui sévit depuis 1960, plus particulièrement, où 460 travailleurs avaient déjà été licenciés.

L'action s'organise et, à tous les plans, la C.F.T.C. pèsera de tout son poids pour aider à la défense du droit au travail des salariés de la C.I.M.A.



La lutte des travailleurs de l'I.H. en juin dernier pour leurs salaires.

Participez activement

à l'enquête C. F. T. C.

MÉTAUX sur les

FEMMES AU TRAVAIL



LES sections syndicales vont enquêter, dans les jours qui viennent, sur les conditions de travail des femmes, à partir d'un plan d'enquête qui a été élaboré par la commission fédérale des « Problèmes féminins ».

Cette enquête sera diffusée par les militantes auprès des travailleuses. Douze questions leur sont posées, portant sur des aspects très différents de leur vie de femme.

Quelle serait la durée de la journée de travail qui serait la meilleure pour une femme ? Le repos du samedi est-il quelque chose d'important ? Les travailleuses aimeraient-elles travailler en double équipe ? ou à mi-temps ?

D'autres questions ont trait aux cadences, d'autres encore aux métiers dans lesquels les travailleuses souhaiteraient travailler, aux travaux qu'elles voudraient qu'on leur confie, à leurs déléguées.

Cette enquête doit permettre une meilleure connaissance des besoins des femmes qui travaillent, et, par suite, de mener une action syndicale efficace pour de meilleures conditions de travail.

Les résultats de cette enquête seront publiés d'abord par la section syndicale à partir des questionnaires qu'elle aura recollés dans l'usine. Puis l'ensemble des questionnaires fera l'objet d'un dépouillement au sein de la Fédération qui en fera connaître les résultats.

A GENÈVE S'EST TENUE

LA 7^e SESSION DES INDUSTRIES MÉCANIQUES DU B. I. T.

D U 16 au 29 septembre, s'est tenue à Genève, au siège du Bureau international du travail, la session des industries mécaniques et la C.F.T.C. y était représentée par Pierre Jeanne, secrétaire fédéral.

Trois rapports étaient à l'ordre du jour : le rapport général ; un rapport sur « l'accélération du progrès technique et son influence sur l'utilisation efficace de la main-d'œuvre et l'amélioration du revenu des travailleurs » et un rapport sur « les conditions de travail et la sécurité dans les chantiers de construction et de réparations navales ».

Plus de 200 délégués, représentant les gouvernements, les travailleurs et les employeurs ont travaillé sur les problèmes à l'ordre du jour, en séance plénière, par groupes séparés : gouvernement, travailleurs, employeurs, par sous-commission tripartites

sur « l'accélération du progrès technique » et sur la sécurité dans les chantiers navals.

Au cours des travaux P. Jeanne est intervenu, à plusieurs reprises, soit dans les sous-commissions soit dans les groupes des travailleurs et notamment sur les thèmes suivants :

— nécessité d'examiner le progrès technique et ses répercussions pour toutes les catégories de travailleurs y compris pour les mensuels ;

— le progrès technique ne peut se traduire par un progrès humain que dans la mesure où les travailleurs représentés par leurs organisations syndicales peuvent exprimer leurs problèmes, que dans la mesure où le syndicalisme peut librement se développer ;

— il ne peut y avoir de « climat de sécurité » dans l'entre-

prise tant que le travailleur n'est qu'un numéro, et quand seul le facteur production et rendement compte.

Nous reviendrons ultérieurement sur les importants travaux de la session.

Les résolutions de la commission ne sont, bien sûr, que des suggestions, il n'en reste pas moins que cela pèse dans les décisions que sont amenés à prendre les gouvernements et les employeurs.

Dans la mesure aussi où à travers ces sessions internationales se tissent des liens de solidarité, où peu à peu s'y retrouve un nombre toujours plus grand de pays, malgré les côtés « officiels » les déclarations parfois « pompeuses », le syndicalisme doit s'efforcer d'y jouer un rôle de plus en plus important et de plus en plus dynamique.

DESAISONNALISATION !

OYEZ, oyez bonnes gens du peuple, on désaisonnalise ! L'opération « suivez le bœuf » n'ayant abouti qu'à faire courir ce dernier, la mode en est maintenant à la désaisonnalisation.

On a déjà désaisonnalisé le lait, les pommes de terre, les fruits et légumes, le beurre ; on désaisonnalise maintenant les œufs.

Ah ! que le temps est loin où ce bon vieux Ramadier se faisait copieusement insulter pour trafic des indices ; fini ce honteux trafic en honneur sous la IV^e République, notre V^e a plus d'honneur, elle désaisonnalise.

N'attendez pas de moi que je vous assaisonnalise de chiffres pour vous expliquer l'affaire, qu'il vous suffise de savoir ceci :

Si au printemps, l'indice d'un mois augmente parce que les prix auront diminué sur le mois précédent et si réciproquement en automne la hausse d'un mois sur l'autre se traduit par une baisse de l'indice, pas d'affolement, ne pensez pas que les milieux « compétents » (Finances, Misoffe et Cie, I.N.S.E.E....) sont devenus fous, c'est beaucoup plus simple, l'on aura appliqué des correctifs saisonniers, on aura désaisonné.

En fait de correctifs saisonniers, l'on a bien l'impression que ce ne sont pas simplement les indices qu'auraient besoin d'être corrigés.

Et après tout, que ces messieurs désaisonnalisent tant qu'ils veulent, désaisonnalisation ou pas, ce n'est pas cela qui arrêtera notre action syndicale pour nos revendications et notamment pour le S.M.I.G. à 2,42 NF.

JEAN-PIERRE.

LUTTES OUVRIÈRES DANS LE MONDE

THEME DU CONGRES DE L'I.G. METALL

● Courant septembre eut lieu à Essen le 7^e Congrès de l'I.G. Metall (Fédération de la métallurgie de la Confédération syndicale allemande D.G.B.) une des plus puissantes fédérations professionnelles syndicales puisqu'elle compte environ 1 900 000 adhérents.

● Le rapport d'activité concernant la période 1960-61 souligne les importantes réalisations obtenues grâce à l'action syndicale :

- réduction progressive de la durée du travail par l'introduction de la semaine de 40 heures d'ici à 1965 ;
- augmentation des salaires de 14 % et compensation des pertes consécutives à la réduction du temps de travail ;
- prolongation des congés payés et amélioration des salaires féminins.

● Le programme de l'I.G. Metall prévoit notamment pour le proche avenir :

- renforcement de la politique contractuelle au niveau de l'entreprise ;
- suppression des différences de salaires entre hommes et femmes ;
- ajustement des contrats collectifs en fonction de l'évolution de la technique et de ses répercussions chez les travailleurs.

● Précisant la position de son organisation sur la cogestion, le président de l'I.G. Metall, Otto Brenner, a souligné que la « cogestion en Allemagne a fait ses preuves même dans sa forme actuelle », il a revendiqué une nouvelle réglementation légale de la cogestion dans le cadre d'une réforme fondamentale du droit de l'entreprise. Réclamant « une participation à part entière des travailleurs aux décisions prises dans tous les domaines de la vie économique ». O. Brenner rappelait que pour l'I.G. Metall « la cogestion est plus qu'un simple accessoire de la démocratie politique, elle est indispensable à la réalisation de la démocratie ».

Dans une résolution concernant le danger nucléaire, le Congrès réclame la suppression de tous les essais nucléaires, la destruction de toutes les armes atomiques, l'interdiction de leur fabrication et un désarmement général sous contrôle international.

NOUVELLES GREVES DANS LA METALLURGIE ITALIENNE

Faisant suite aux débrayages ayant eu lieu avant les congés, plus d'un million de métallos italiens ont fait grève pendant trois jours, le 13 septembre, et le mouvement devant se poursuivre chaque semaine.

Les revendications portent notamment sur les points suivants :

- relèvement des salaires de base ;
- suppression des licenciements arbitraires ;
- reconnaissance de l'organisation syndicale dans l'entreprise, et négociation entre patrons et syndicats au niveau de l'entreprise.



CONSTRUCTION NAVALE COMMENT L'ON MONTE DES "BATEAUX"

L'INDUSTRIE de la Construction navale française connaît une grave crise qui met en jeu l'emploi de milliers de salariés et la vie de leur famille. Une telle crise nécessiterait la mobilisation de toutes les forces syndicales ; c'est notre souhait mais ce n'est malheureusement pas la voie qu'a choisie la C.G.T., malheureusement, non pour la C.F.T.C. qui ne s'en porte pas plus mal, mais pour les travailleurs.

Dans « Le Guide du Métallurgiste C.G.T. » n° 14, d'août 1962, consacré aux constructions navales, l'on peut relever les affirmations suivantes :

« L'union qui se réalise sur le lieu de travail est due aux initiatives de la C.G.T. malgré l'opposition des dirigeants F.O. et C.F.T.C. » (page 4).

Dans le chapitre intitulé : « Il ne faut pas sous-estimer la situation dans cette branche d'industrie » l'on peut lire :

« Nous devons rappeler la responsabilité des organisations F.O., C.F.T.C. et C.G.C. qui ont apporté leur soutien à la productivité et à la loi d'aide. »

C'est aussi la faute du IV^e Plan :

« Ce IV^e Plan est un plan de chômage, adopté au Conseil Economique par les patrons, F.O. et la C.F.T.C. ».

Pierre Lebrun, président à l'époque du groupe C.G.T. au Conseil Economique, a eu beau écrire lui-même dans « Le Peuple », organe officiel de la C.G.T., que la C.F.T.C. n'avait pas voté le Plan mais un avis critiquant sérieusement le IV^e Plan, la C.G.T. continue d'écrire partout que la C.F.T.C. a voté le IV^e Plan. Là, il faut être bête ou méchant ! ou bien avoir le goût du mensonge systématique.

Alors les tâches de la C.G.T. ? Elles sont résumées (pages 9 et 10) et parmi elles, il faut :

« Montrer la complicité des dirigeants F.O., C.F.T.C. dans leur appui au IV^e Plan (encore !), au Marché commun. »

Il faut aussi que « Les moyens d'action pour faire aboutir ces revendications soient discutés avec les travailleurs par service, corporation, bureau, en multipliant les actions qui coûtent cher au patronat, en harcelant celui-ci jusqu'à ce qu'il cède ».

C'est une position, mais ce n'est pas la nôtre car nous pensons que ce n'est pas l'agitation par ateliers, services, bureaux, sur des revendications particulières qui a des chances de résoudre un problème national.

A problème national, action nationale, à problème qui concerne tous les chantiers, action de tous les chantiers et c'est la proposition que nous avons faite lors de la réunion intersyndicale de nos branches, et que la C.G.T. a refusée.

Par ailleurs lorsque la C.G.T. s'élève contre l'aide à la construction navale et qu'elle affirme (page 17) que les sommes de l'aide à la navale peuvent servir à l'application des 40 heures sans diminution de salaires, il y a tout de même quelque chose qui ne colle pas.

Mais après tout, quand il est écrit (page 10) :

« A chaque prise de parole, ne pas permettre que l'on étale une démagogie gauchiste, même s'il y a action commune, montrer les responsabilités de chacun, en appeler toujours au travailleur », c'est probablement une bonne autocritique que les camarades C.G.T. ont voulu faire.

En tout cas, ce n'est pas en montant de tels bateaux que la C.G.T. résoudra la crise de la construction navale et facilitera l'union nécessaire des travailleurs de la navale.

Pierre JEANNE.

Le 6 décembre, pour une plus grande
SÉCURITÉ SOCIALE
VOTEZ, FAITES VOTER **C. F. T. C.**



LE SALON DE L'AUTO

... un Salon ne montrant pas tout

CE 49^e Salon sera un salon brillant et lorsqu'il sera terminé, chacun des constructeurs fera état de l'importance des commandes reçues et appuiera sur la longueur des délais de livraison. N'y a-t-il pas pourtant d'autres réalités intéressantes à examiner ?

LA SITUATION EST BONNE, DIT-ON

La production du premier semestre 62 a représenté 765 000 voitures (soit une augmentation de 17 %) dont 256 000 ont été exportées (+ 18,5 %).

En ce qui concerne les voitures étrangères quelques 63 000 sont en-

QUE sera le Salon 1963 ?

Si le salon 1962 fut un festival de voitures légères françaises Renault R 4, Citroën Ami 6, Simca 1 000, celui de 1963 sera un peu un festival allemand ou plus exactement américano-allemand, avec la Ford Taunus 12M et l'Opel Kadett.

Depuis de nombreux mois déjà, chacun savait que la grande firme de Détroit préparait la sortie pour ses usines de Cologne d'une Ford Cardinal. C'est en fait une Taunus 12M, traction avant, qui voit le jour dans des installations conçues entièrement pour ce type.

La première firme mondiale, General Motors, ne pouvait rester en retrait et, par sa filiale allemande, elle lance l'Opel Kadett réalisée par les nouvelles usines de Bochum construites dans le temps record de deux années, usines qui ont coûté quelques 120 milliards d'anciens francs.

Parmi les modèles présentés pour la première fois au Salon, signalons également la Renault R 8 et la Morris « 1 100 » née dans les usines de la British Motor Corporation.

Dans cette catégorie des 1 000 cm³ longtemps peu encombrée, la concurrence sera rude, et si la « Morris » se situe légèrement en dehors, par suite de son prix élevé (plus de 10 000 NF), la Taunus et l'Opel Kadett, tant par leurs caractéristiques que leur prix et le soutien considérable qu'elles ont de leur firme mère américaine sur le plan financier et commercial, vont, sans nul doute, faire des ravages importants dans la catégorie.

trées en France durant cette période contre 40 000 l'an passé.

Les perspectives d'emploi sont jugées excellentes :

— Peugeot embauche avec son usine Indenor à Mulhouse.

— A Renault on parle d'embaucher 3 000 travailleurs.

Les licenciements, réductions d'horaires de fin 1960 sont oubliés, le dépôt de bilan de Facel un élément accessoire...

VOYONS PLUS DANS LE DETAIL

Si la situation est jugée bonne, les raisons d'inquiétude sont nombreuses dans un secteur qui fait

vivre quatre millions de personnes et les prévisions des services d'études économiques des grandes banques européennes estiment qu'en 1970 les 46 firmes automobile d'Europe ne seront plus que dix.

Pourquoi ces inquiétudes malgré les prévisions optimistes du plan pour le secteur automobile ?

Tout d'abord, parce que l'industrie automobile française sait qu'elle n'est pas seule en lice.

Et s'il est vrai qu'en juin dernier la totalité de la production française a représenté 6 683 véhicules par jour, il faut savoir par exemple que Volkswagen en est, à elle seule, à 4 550 et prochainement 5 000.

D'autre part, s'il est exact que la consommation intérieure française s'accroît (24 % de voitures vendues de plus durant les sept premiers mois 1962 qu'en sept mois 1961), il faut rappeler que le Credoc estimait qu'entre 1960 et 1970 la demande des ménages resterait relativement stable, ce qui amènerait néanmoins à cette date une voiture pour deux ménages.

En ce qui concerne l'exportation, elle suppose l'existence de vastes marchés et peut-on croire que les marchés africains, asiatiques notamment, seront acheteurs d'une façon importante de véhicules automobiles et de voitures particulières surtout avant 10 ou 20 ans ?

Et à cela il faut ajouter le développement de la création d'usines de montage dans les pays en voie de développement.

C'est à cause de tout cela que la lutte sera rude entre les constructeurs mondiaux d'automobiles dans les années à venir.

De cette lutte forcée, mais qui donc, en fin de compte, en fera les frais, si ce ne sont les travailleurs ? Et nous nous refusons à nous insérer dans cette bataille qui se solderait par le chômage et la misère pour des milliers et des milliers de familles ouvrières allemandes, italiennes ou françaises, peut-être à tour de rôle d'ailleurs.

OU VA L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ?



L'INDUSTRIE AUTOMOBILE PAR LES CHIFFRES

Production totale : 1958, 1 127 761 ; 1959, 1 283 305 ; 1960, 1 349 213 ; 1961, 1 204 409. Plan prévisions 1965 : 1 908 000.

Exportations : 1958, 326 978 ; 1959, 545 866 ; 1960, 488 942 ; 1961, 381 430. Plan prévisions 1965 : 866 000.

Importations : 1958, 9 920 ; 1959, 13 908 ; 1960, 30 042 ; 1961, 85 741. Plan prévisions 1965 : 128 000.

Chiffres d'affaires (1) : 1958, 8 421 ; 1959, 9 304 ; 1960, 10 352 ; 1961, 10 766. Plan prévisions 1965 : 13 869.

Effectifs : 1958, 153 000 ; 1959, 158 600 ; 1960, 162 600 ; 1961, 156 800. Plan prévisions 1965 : 176 400.

(1) En millions de NF.

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'AUTOMOBILE

Sl'automobile est un besoin important à satisfaire par les populations, il n'est pas le seul et ne peut être, à notre avis, satisfait au détriment des besoins d'ensemble de bien-être et de culture des masses populaires.

C'est dans le cadre du Plan, d'un Plan véritable d'organisation de l'économie, que les besoins à satisfaire en voitures automobiles s'insèrent à côté de multiples autres besoins individuels et collectifs : l'enseignement et la formation professionnelle, la recherche scientifique, l'aménagement des villes et des ensembles d'habitation, le développement de nos équipements sanitaires et hospitaliers, etc.

Partisans d'une planification démocratique, nous disons qu'il ne suffit pas de parler de taux de croissance, d'objectifs de production, mais aussi et surtout de s'attaquer avec force aux vrais problèmes que pose la satisfaction des besoins, non seulement solvables mais réels, qui ne peuvent s'exprimer faute de ressources financières.

Nous sentons par là tout ce qu'il y aurait à changer pour que nos plans d'équipement et de modernisation répondent à ces objectifs.

Un plan français automobile sérieux

Un plan bâti avec la participation active de tous ceux qui, aux divers niveaux, concourent au développement de l'industrie automobile : patrons, salariés, consommateurs.

Plan réalisé, discuté au niveau des entreprises, des régions, de la nation.

Un plan automobile à réaliser partant d'une connaissance et d'une appréciation, la plus exacte possible, des besoins réels des consommateurs tant intérieurs qu'extérieurs.

Un plan automobile stipulant des objectifs de production, de vente, d'investissements, tout cela à réaliser, non dans le cadre d'une politique concurrentielle à outrance mais par une coordination des efforts.

Coordination des efforts amenant un équilibre des fabrications permettant de limiter, voire supprimer, le gaspillage des investissements, suscitant des reconversions éventuelles.

Et pour permettre tout cela, la création d'un organisme central de contrôle et de coordination des investissements, qui pourrait être en France le Commissariat au Plan, nanti de moyens renforcés.

Bien entendu, un tel plan, exprimant une telle conception de la planification doit, pour pouvoir être réalisé, disposer de moyens d'exécution efficaces.

Réaliser tout cela sur le plan français est indispensable, mais l'est, non moins autant, la réalisation d'une semblable coordination au plan européen.

Des efforts similaires sont à effectuer entre les constructeurs européens (Marché commun), Grande-Bretagne et autres constructeurs occidentaux : Suède, Autriche, éventuellement, etc.

Un véritable Commissariat au Plan à l'échelle européenne s'impose si nous voulons que les efforts réalisés à l'échelle nationale ne soient pas entravés par des manques de coordination entre constructeurs de divers Etats.

Nous n'ignorons pas que cette politique est difficile à réaliser, car elle postule des changements radicaux dans les structures politiques et économiques de ce pays. Quelles autres solutions peuvent être valables si elles ne veulent pas être que des palliatifs ?

Une politique sociale dynamique

Un plan économique est nécessaire, mais il doit être complété par une politique sociale dynamique, dégagant des objectifs à atteindre.

Et là, les travailleurs posent leurs exigences fondamentales, et notamment :

— LA REDUCTION DES HORAIRES DE TRAVAIL :

L'accroissement de la productivité, l'évolution des techniques permettent cette réduction qui se réalise ou est en cours dans divers autres pays.

— L'AUGMENTATION DES SALAIRES :

Le niveau de vie des salariés de l'automobile doit s'accroître, mais dans le cadre d'une rémunération globale rejetant les multiples primes d'assiduité, de production, anti-grève et autres, liant le travailleur à sa tâche et restreignant sa liberté.

— LA 4^e SEMAINE DE CONGES PAYES :

Déjà acquise dans certaines entreprises et qu'il faut généraliser.

— L'EXTENSION DES DROITS SYNDICAUX :

Tout ceci à réaliser dans le cadre d'une

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE